



LA CONFÉRENCE DE L'ACPR

- Quels risques, quelles réglementations, quelle supervision pour les banques ?
- Solvabilité II : un an après, quel bilan ? Quelles perspectives ?

Vendredi 16 juin 2017

Palais Brongniart

Introduction

**François Villeroy de Galhau,
gouverneur de la Banque de France et
président de l'ACPR**

Conférence animée par

- **Ivan Odonnat, adjoint au Directeur général de la Stabilité financière et des Opérations à la Banque de France,**

et

- **Frédéric Visnovsky, secrétaire général adjoint de l'ACPR**



Stabilité
financière

Un pôle commun Stabilité Financière
entre la Banque de France et l'ACPR :

contrôles
supervision
surveillance
ACPR
lutte anti-blanchiment

infrastructures
assurances
diagnostic
protection des déposants
numéro

PÔLE
STABILITÉ
Financière

- Volonté d'avoir un système financier plus sûr, au service de la croissance de la zone euro et de l'économie française
- Anticiper et renforcer l'influence de la Banque de France et de l'ACPR en matière de stabilité et de réglementation financières
- Un pôle Stabilité financière pour unifier les actions des principales unités :
 - renforcer l'efficacité dans notre rôle en matière de stabilité financière
 - assurer une coordination pour la préparation des positions dans les négociations internationales
 - veiller au renforcement des synergies sur tous les sujets d'étude sur la réglementation

Une matinée en trois temps

1. Quels risques : présentation de l'Évaluation des Risques du Système financier français



- Rassemble tous les semestres les analyses des équipes de la Banque de France et de l'ACPR.
- Identifie les risques et vulnérabilités présents dans le système financier français ainsi que ses forces et facteurs de résistance.
- Alimente notamment les réflexions du gouvernement de la Banque de France, du collège de l'ACPR et du HCSF.

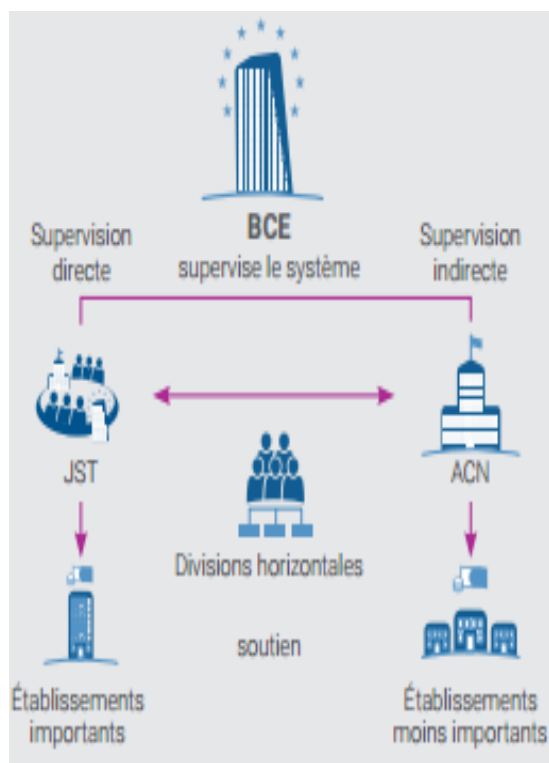
2. Quelles réglementations : table ronde autour du thème de la dernière revue de stabilité financière de la Banque de France



- Rassemble et confronte les points de vue d'universitaires, d'experts professionnels et de grands acteurs du système financier autour des enjeux de stabilité financière soulevés par les sujets de dimension internationale qui font l'actualité.

Une matinée en trois temps

3. Quelle supervision : table ronde autour de la vision des autorités de supervision et des attentes de la profession



➤ Depuis le 4 novembre 2014, les compétences de l'ACPR s'exercent dans le cadre du MSU ou Single Supervisory Mechanism (SSM), le premier pilier de l'Union bancaire européenne qui confie à la Banque centrale européenne (BCE) la supervision de l'ensemble des banques de la zone euro, en lien avec les autorités nationales compétentes (ANC). Cette supervision unique est exercée de deux façons :

- une supervision directe de la BCE pour les établissements considérés comme « importants » en collaboration avec les ANC ;
- une supervision par les autorités nationales pour les « institutions moins importantes », sous le contrôle et dans le cadre défini par la BCE.

1. Quels risques

Évaluation des Risques du Système financier français

- Environnement macroéconomique
 - Ivan Odonnat, adjoint au Directeur général de la Stabilité financière et des Opérations à la Banque de France

- Risques des marchés financiers
 - Pierre-Yves Gauthier, adjoint au chef du service Évaluation des risques et vulnérabilités financières à la direction de la Stabilité financière à la Banque de France

- Risques du secteur bancaire
 - Sébastien Frappa, adjoint au chef du service Analyse des risques bancaires à la direction des Études à l'ACPR

1. Quels risques

Évaluation des Risques du Système financier français

- **Environnement macroéconomique**
 - **Ivan Odonnat, adjoint au Directeur général de la Stabilité financière et des Opérations à la Banque de France**

- Risques des marchés financiers
 - Pierre-Yves Gauthier, adjoint au chef du service Évaluation des risques et vulnérabilités financières à la direction de la Stabilité financière à la Banque de France

- Risques du secteur bancaire
 - Sébastien Frappa, adjoint au chef du service Analyse des risques bancaires à la direction des Études à l'ACPR

Perspectives de croissance en France

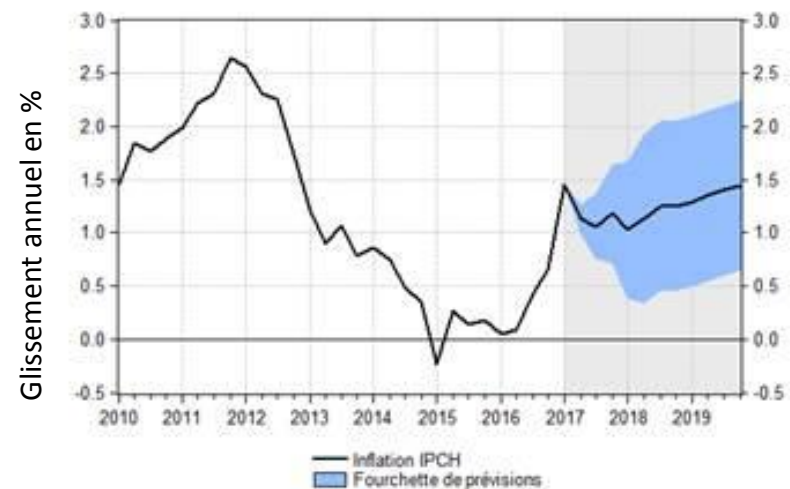
Notre scénario central table sur une reprise progressive de la croissance et un redressement de l'inflation

moyenne annuelle	2016	2017	2018	2019
Inflation (IPCH)	0,3%	1,2%	1,2%	1,4%
Inflation (IPCH hors énergie et alimentaire)	0,6%	0,6%	1,2%	1,4%
PIB réel	1,1%	1,4%	1,6%	1,6%

Fourchette de projection de la croissance du PIB



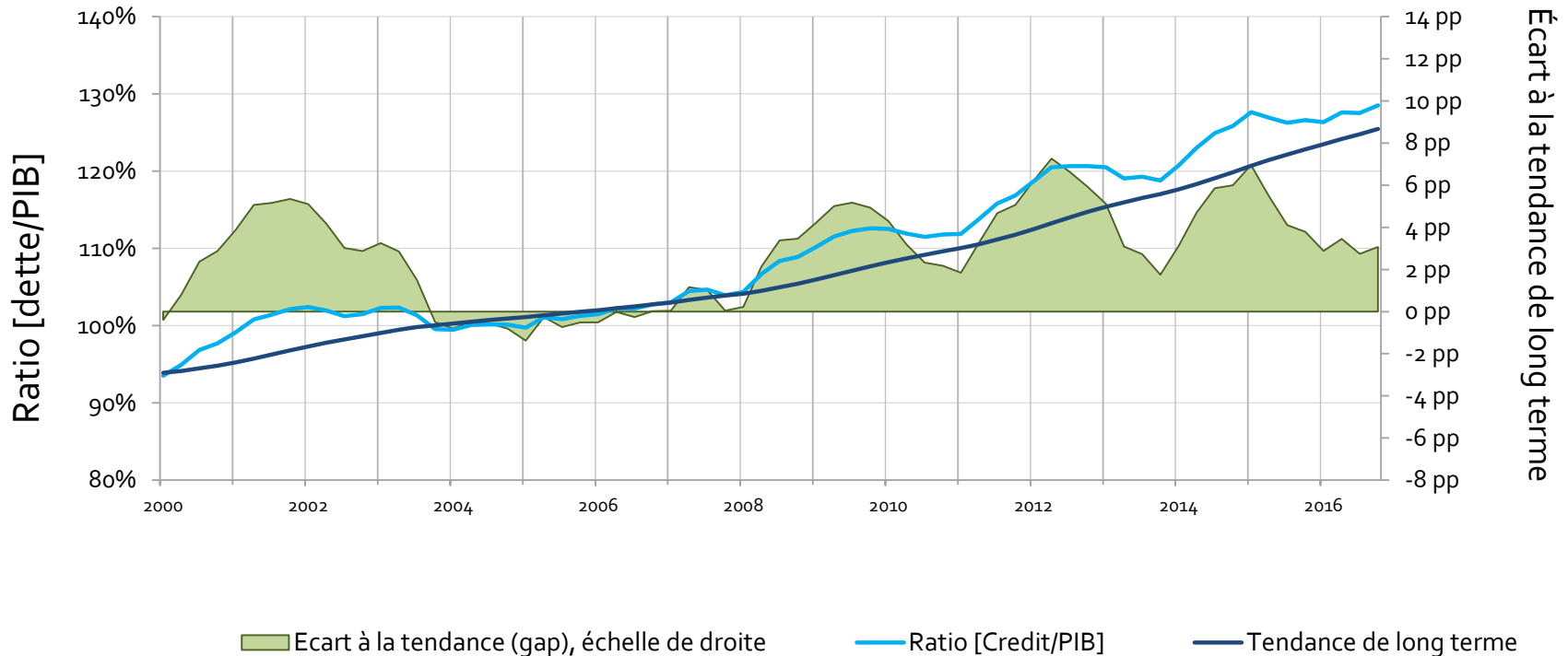
Fourchette de projection de l'inflation IPCH



Situation financière des entreprises non financières

Hausse soutenue du taux d'endettement des entreprises non financières, supérieure à sa tendance de long terme

Ratio dette des entreprises sur PIB, tendance de long terme et écart à la tendance

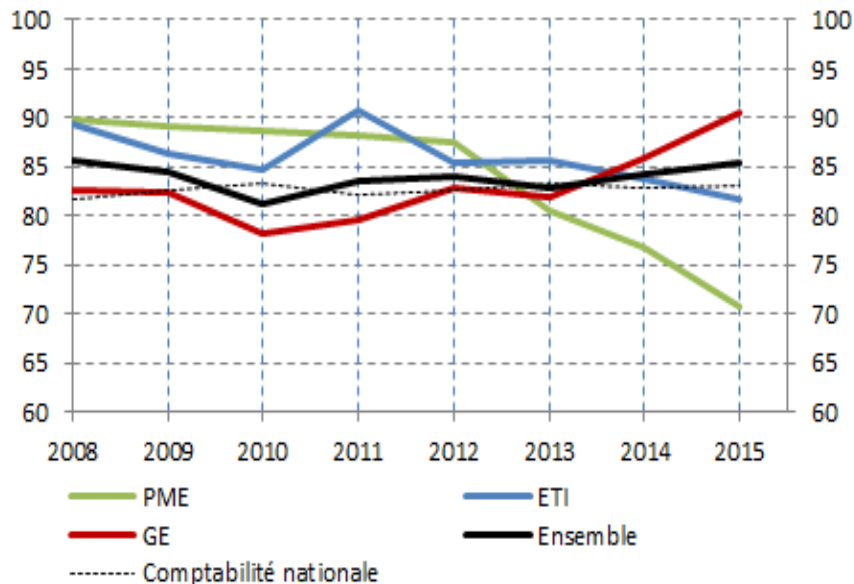


Sources : Banque de France, données de comptabilité nationale

Situation financière des entreprises non financières

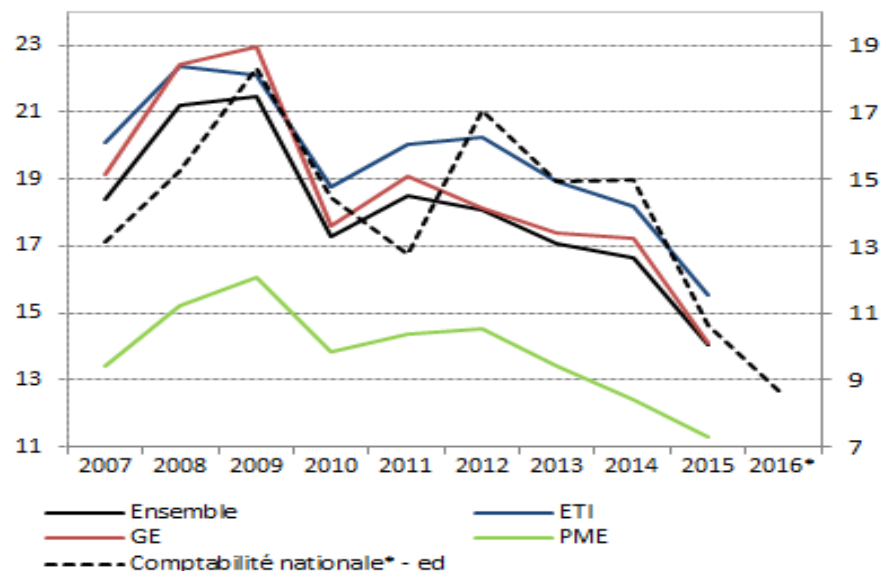
- Ratio de levier à peu près stable dans l'ensemble, du fait d'un renforcement simultané des fonds propres (fonds propres en hausse de 80% sur la période 2009-2015)
- Coût de l'endettement en baisse sensible, dans un contexte de taux d'intérêt bas

Dettes brutes rapportées en % des fonds propres



Sources : Banque de France, données d'entreprises

Charge financière rapportée en % de l'excédent brut global

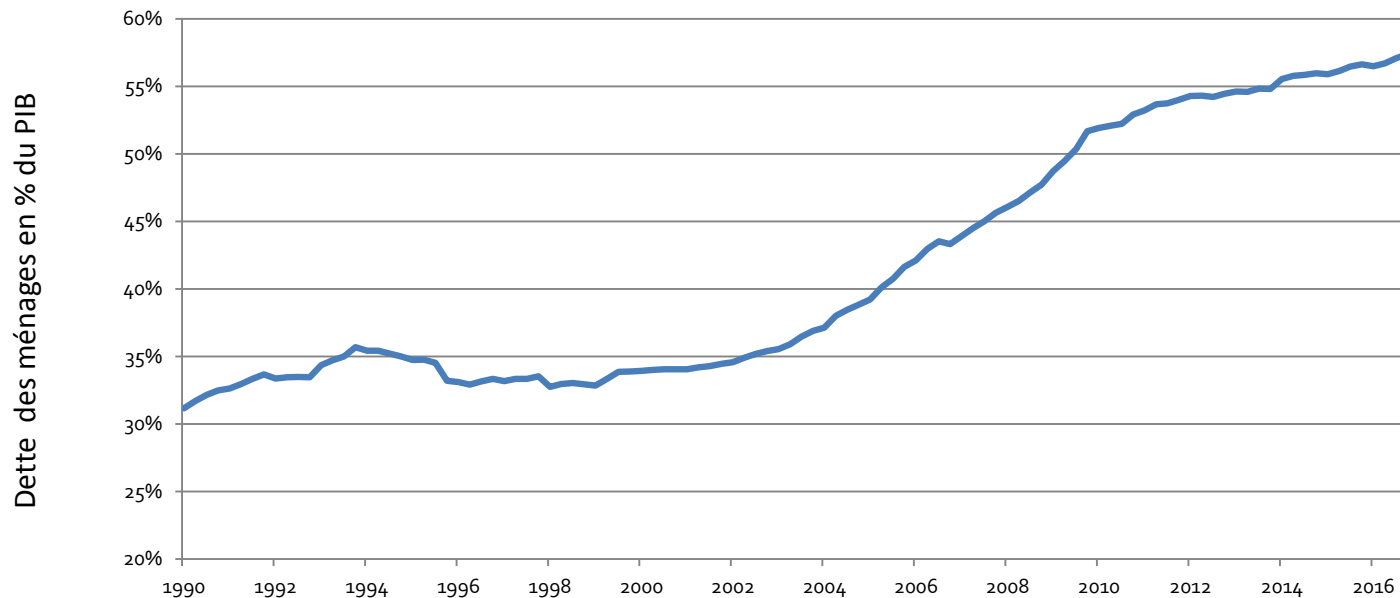


Sources : Banque de France ; INSEE

Solvabilité des ménages

Poursuite de la hausse de la dette des ménages français rapportée au PIB, à l'inverse ce qu'on observe dans les autres pays de la zone euro

Ratio dette des ménages sur PIB

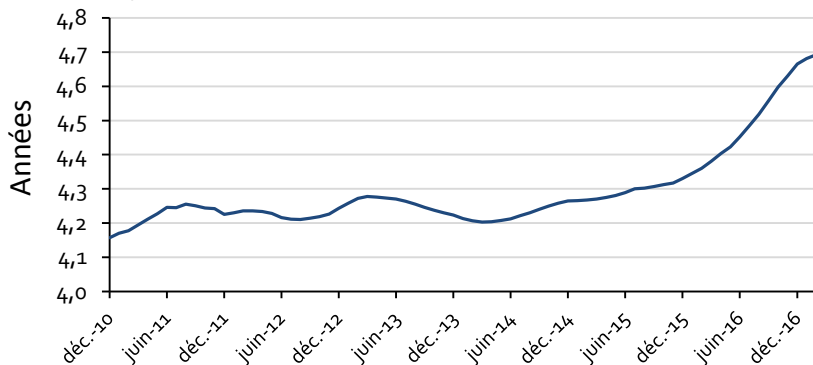


Sources : Banque de France, INSEE ; calculs Banque de France

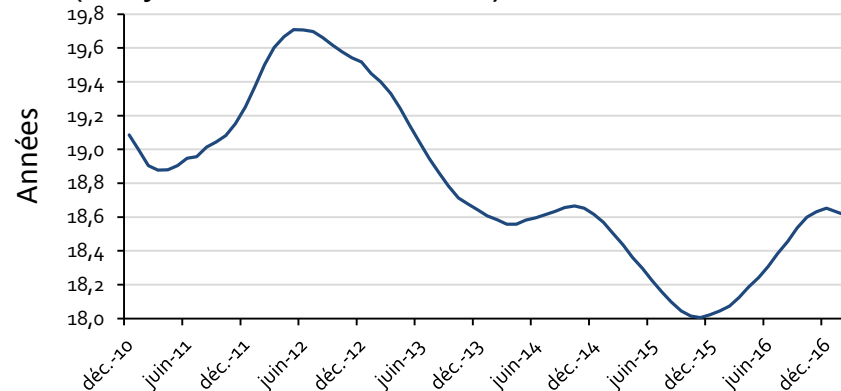
Solvabilité des ménages

Signaux mitigés sur l'évolution des conditions d'octroi de crédit

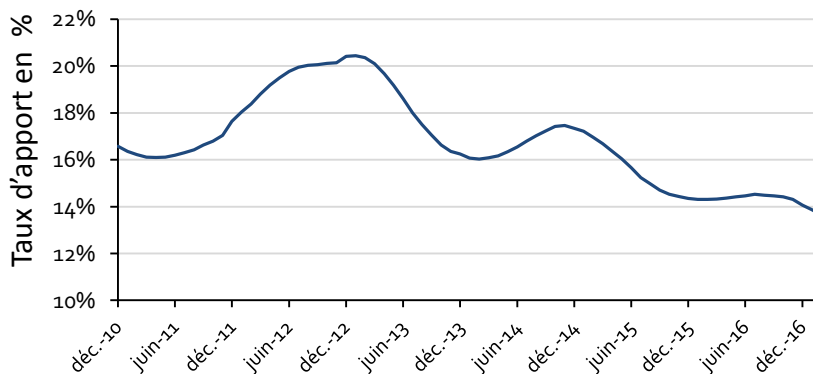
Ratio prêts sur revenu en années (moyenne sur 12 mois)



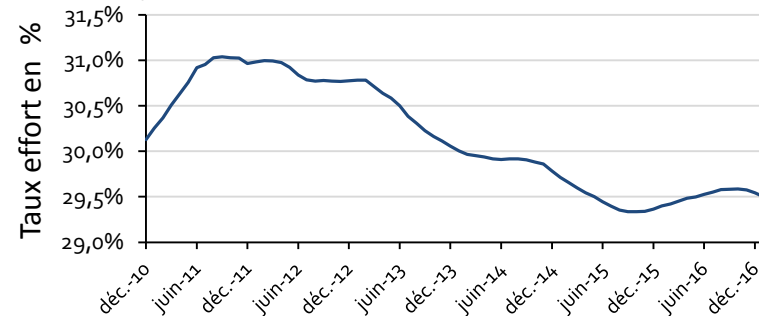
Durée initiale moyenne en années (moyenne sur 12 mois)



Taux d'apport moyen en % (moyenne sur 12 mois)



Taux d'effort moyen en % (moyenne sur 12 mois)



Source : ACPR, suivi mensuel de la production de crédits à l'habitat

Principal point de vigilance : effets d'une remontée brutale et forte des taux d'intérêt

- Baisse des cours d'actions
- Réticence des investisseurs à renouveler leurs achats de titres en raison des pertes subies en valeur de marché
- Hausse des coûts de financement pouvant conduire à une charge de la dette insoutenable au regard des revenus
- Boucle négative : baisse des actions + hausse des coûts de financement
- Risque sur les bilans bancaires via la hausse des créances douteuses

1. Quels risques

Évaluation des Risques du Système financier français

- Environnement macroéconomique
 - Ivan Odonnat, adjoint au Directeur général de la Stabilité financière et des Opérations à la Banque de France

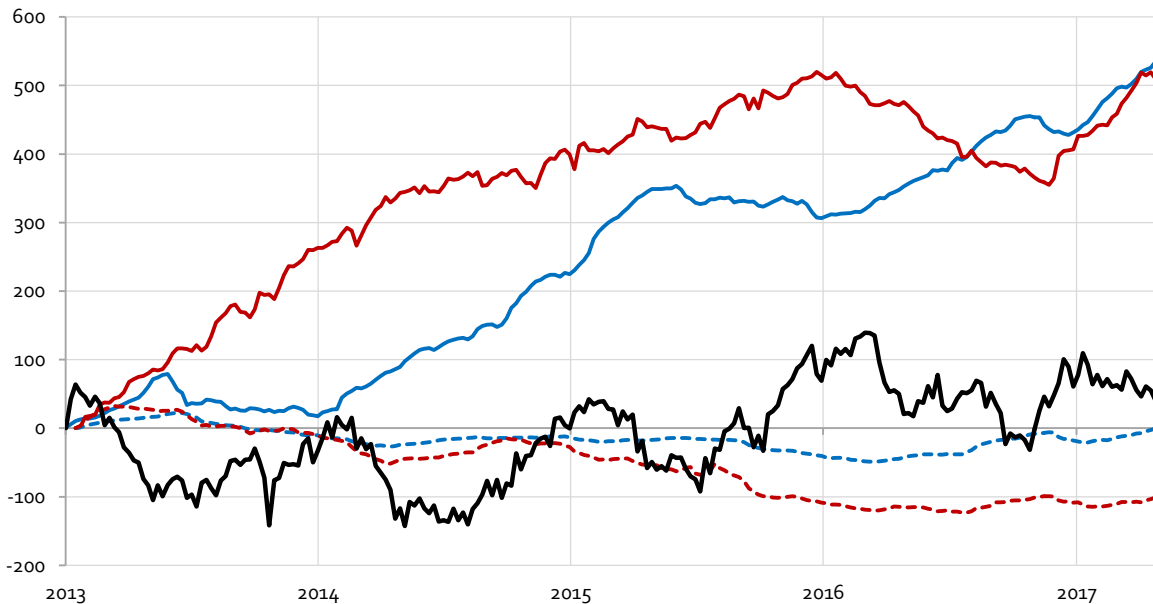
- Risques des marchés financiers
 - **Pierre-Yves Gauthier, adjoint au chef du service Évaluation des risques et vulnérabilités financières à la direction de la Stabilité financière à la Banque de France**

- Risques du secteur bancaire
 - Sébastien Frappa, adjoint au chef du service Analyse des risques bancaires à la direction des Études à l'ACPR

Risque de réallocation des portefeuilles dans un mouvement de « grande rotation » catalysé par la hausse des taux d'intérêt

Cumul des flux nets sur les fonds investis sur les économies avancées (Developed markets) et émergentes (Emerging Markets)

milliards USD



Économies avancées
(Developed Markets)

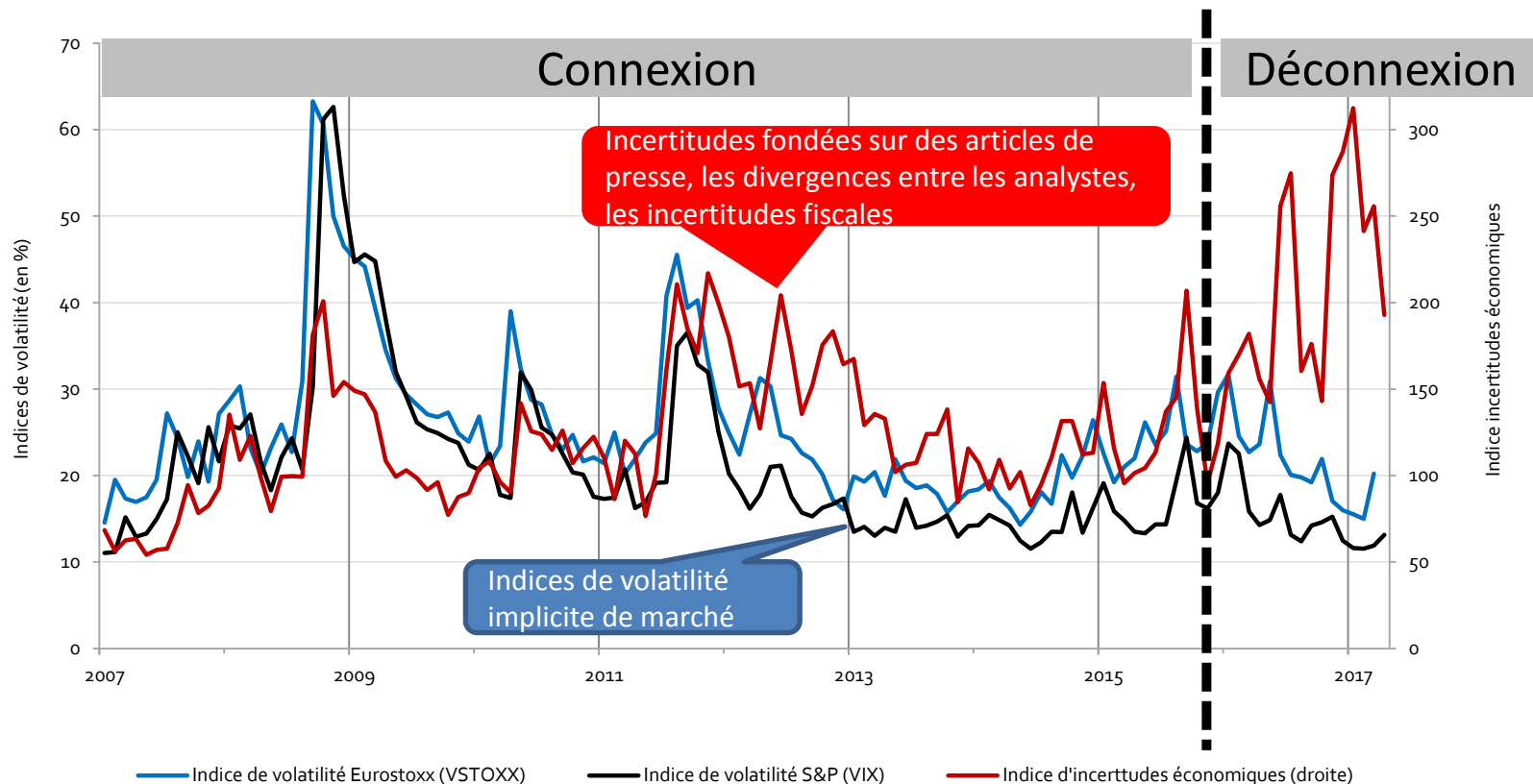
Économies émergentes
(Emerging Markets)

— Obligations Developed Markets
- - - Obligations Emerging Markets
— Monétaire All MM-FF-MM
— Actions Developed Markets
- - - Actions Emerging Markets

Sources : EPFR

Déconnexion entre volatilités implicites des actions et incertitudes politiques & économiques

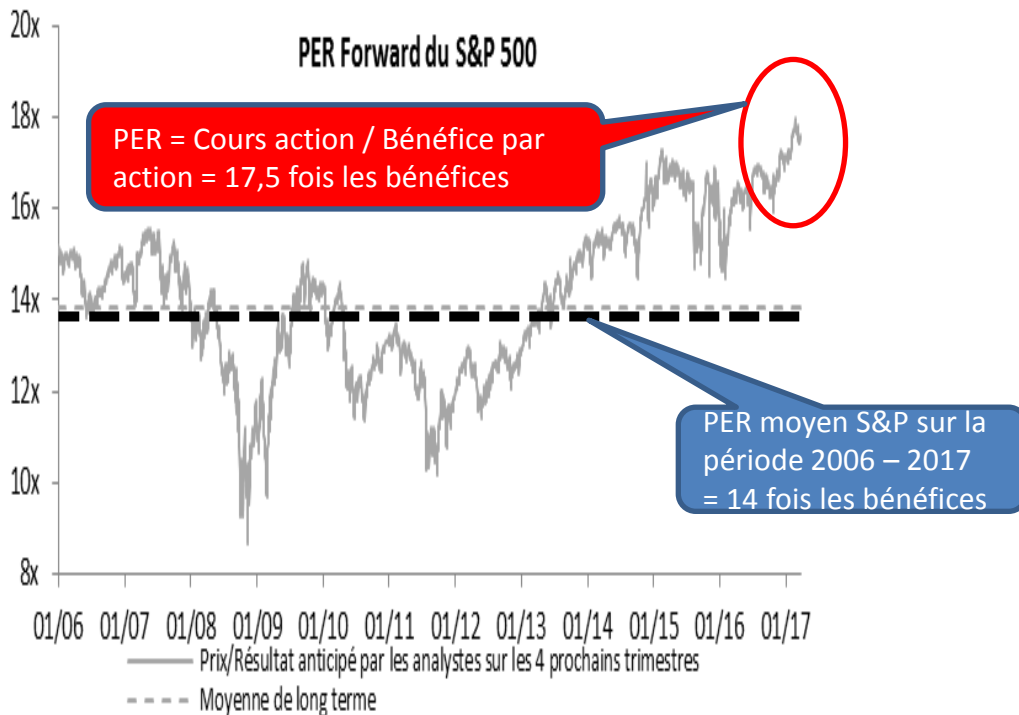
Volatilités implicites des marchés actions et indice d'incertitude économique globale



Sources : Bloomberg, Economic policy uncertainty

Valorisations historiquement élevées du marchés actions US : 17,5 fois les bénéfices

Indicateur « Price Earning Ratio » du S&P 500



Sources : Bloomberg

Indices boursiers
(base 100 janvier 2007)



Sources : Bloomberg

Tensions ponctuelles sur les opérations de pensions livrées (repos)

Nouvelles normes réglementaires
Ratio de levier
Liquidité (Liquidity Coverage Ratio)
Transformation (Net Stable Funding Ratio)

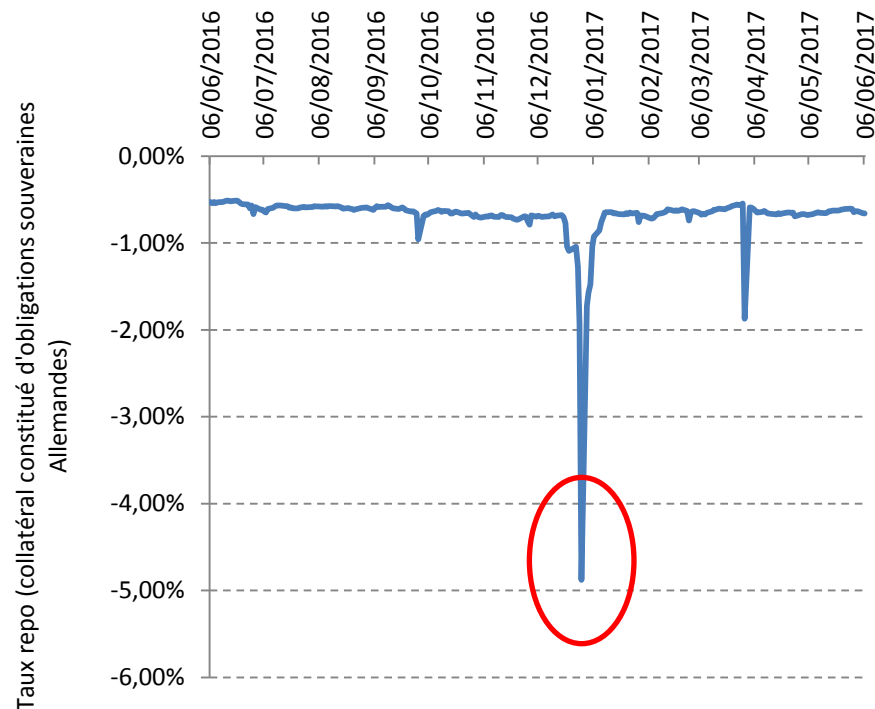
Augmentation du coût en capital réglementaire

Dégradation ratio marge/coût

Banques réduisent activité Repos

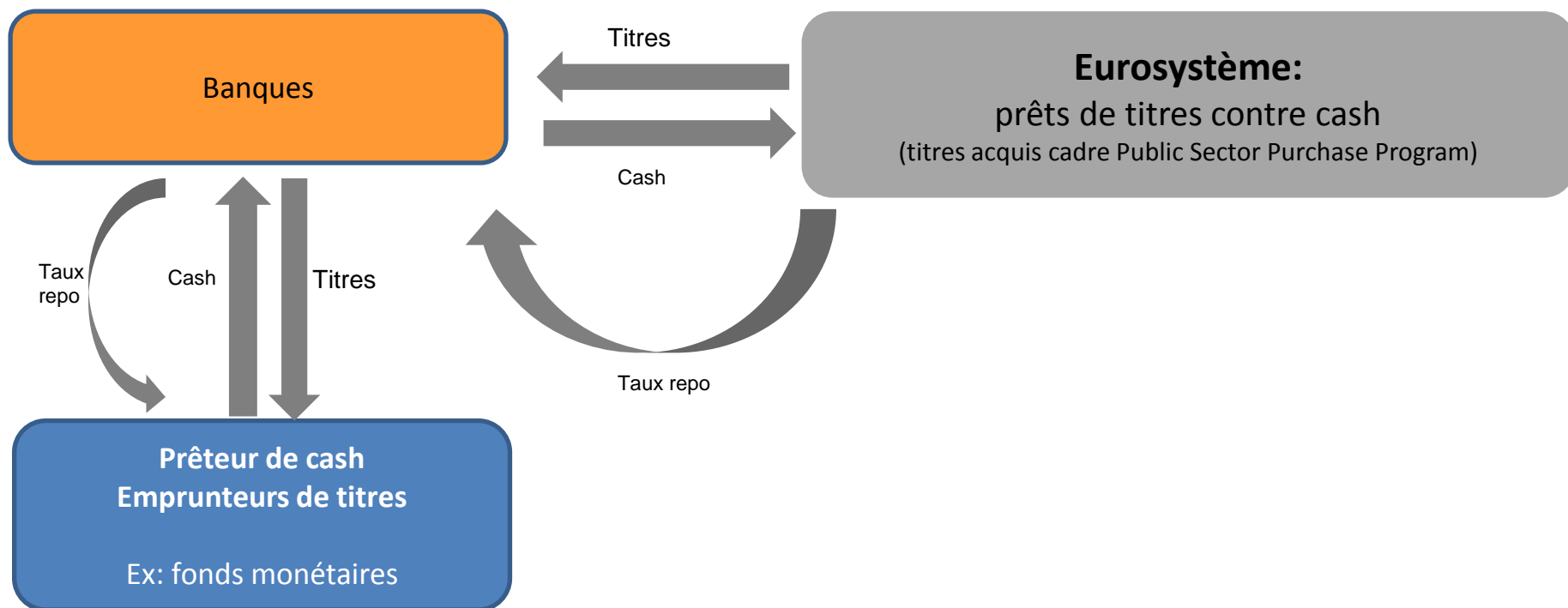
Tensions sur les taux Repos
Baisse des volumes

Taux repo (collatéral constitué d'obligations souveraines Allemandes)



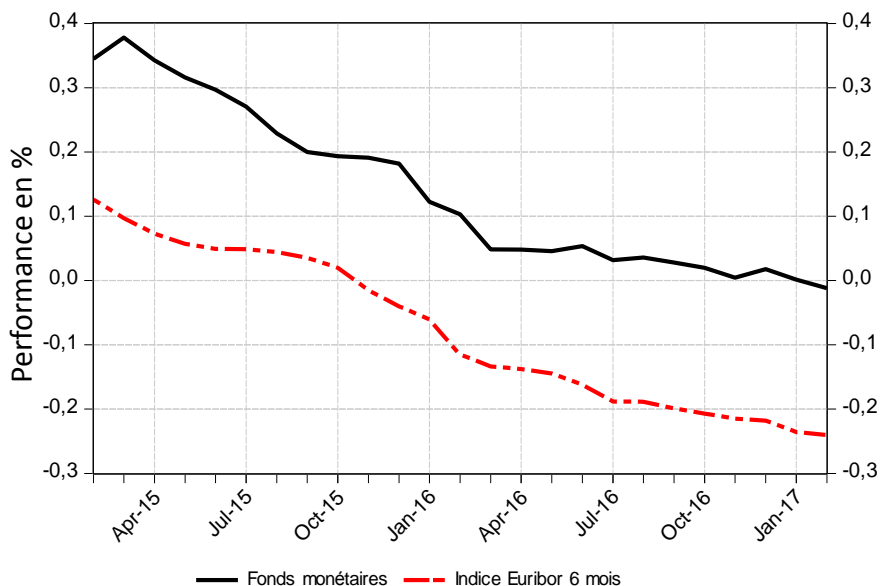
Sources : Bloomberg (BrokerTec & MTS electronic platforms)

Adaptation des facilités de prêts de titres de l'Eurosystème



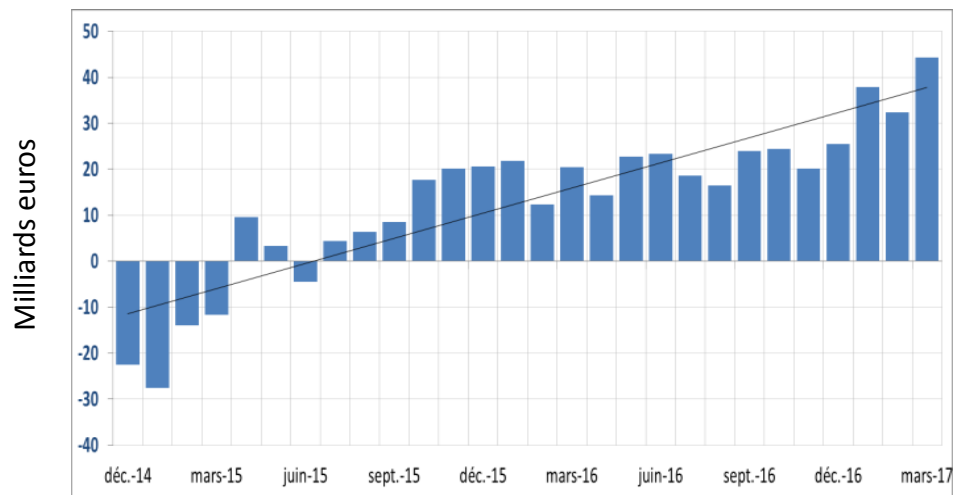
Flux de souscriptions sur les fonds monétaires soutenus malgré des rendements de plus en plus faibles et une évolution du cadre règlementaire

Performance annuelle des fonds monétaires



Source : Banque de France (DGS-SEFT)

Flux nets de souscriptions et de placements sur 12 mois glissants



Source : Banque de France (DGS-SEFT)

1. Quels risques

Évaluation des Risques du Système financier français

- Environnement macroéconomique
 - Ivan Odonnat, adjoint au Directeur général de la Stabilité financière et des Opérations à la Banque de France

- Risques des marchés financiers
 - Pierre-Yves Gauthier, adjoint au chef du service Évaluation des risques et vulnérabilités financières à la direction de la Stabilité financière à la Banque de France

- Risques du secteur bancaire
 - Sébastien Frappa, adjoint au chef du service Analyse des risques bancaires à la direction des Études à l'ACPR

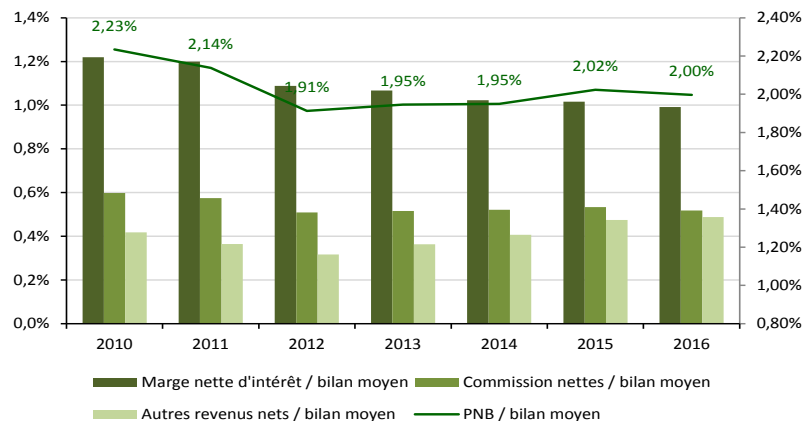
Des résultats qui demeurent solides pour les 6 plus grandes banques françaises malgré un environnement de taux bas

Des résultats robustes en raison d'une structure diversifiée des revenus

En milliards d'euros	2014	2015	2016	T1 2017 vs T1 2016
PNB	136,4	146,3	145,7	+7,3 %
Coefficient d'exploitation	67,3 %	66,4 %	67,5 %	-1,4 pt
Coût du risque	12,6	12,9	10,3	-4,3 %
Résultat courant	32,0	36,3	37,1	+18,9 %
Résultat net	14,3	23,7	24,3	+17,9 %

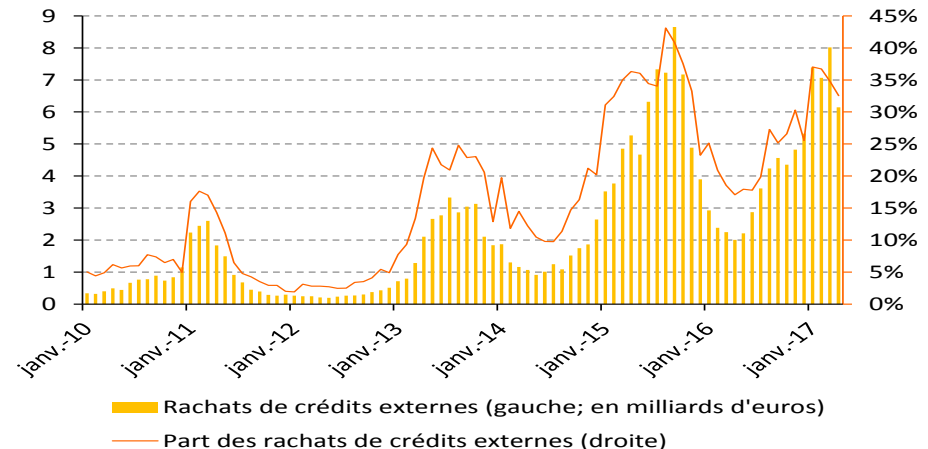
Source : communication financière

Mais des marges sous pression dans la banque de détail ...



Source : communication financière

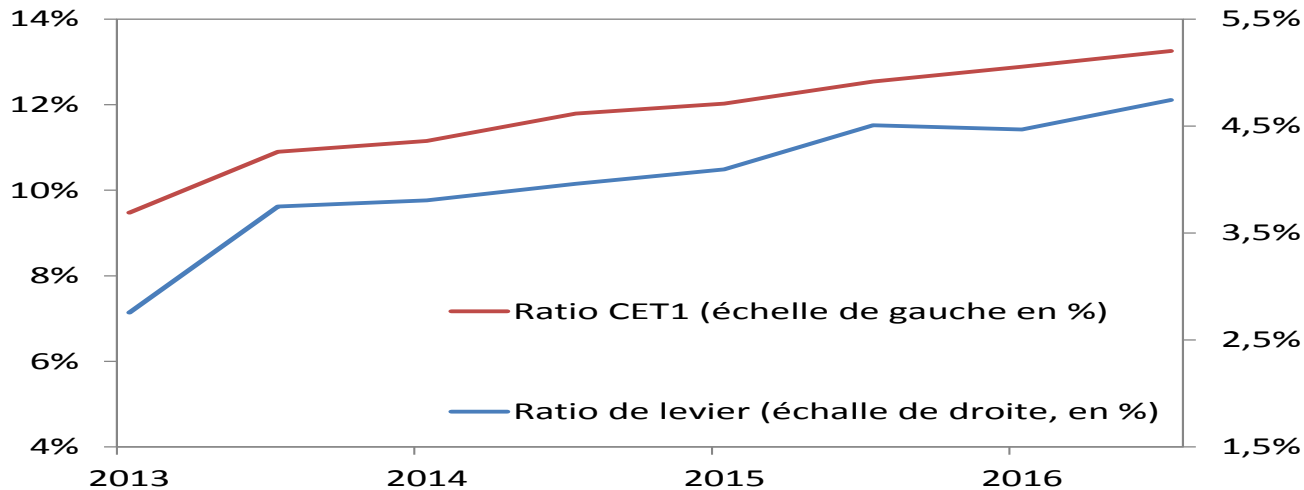
En raison d'une dynamique forte de rachats de crédits immobiliers



Source : ACPR

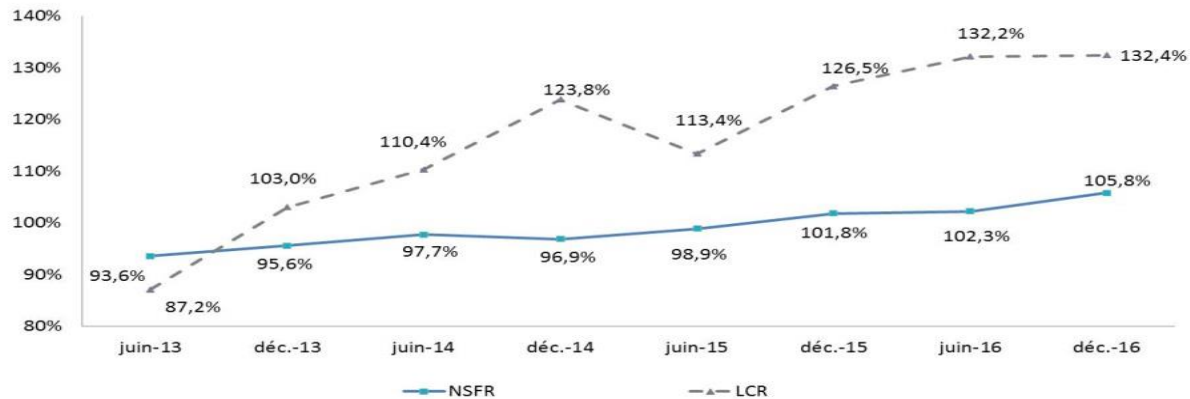
Une solvabilité et une liquidité renforcées

Des ratio CET1 et des ratios de levier en progression



Source : ACPR; échantillon des 6 grands groupes

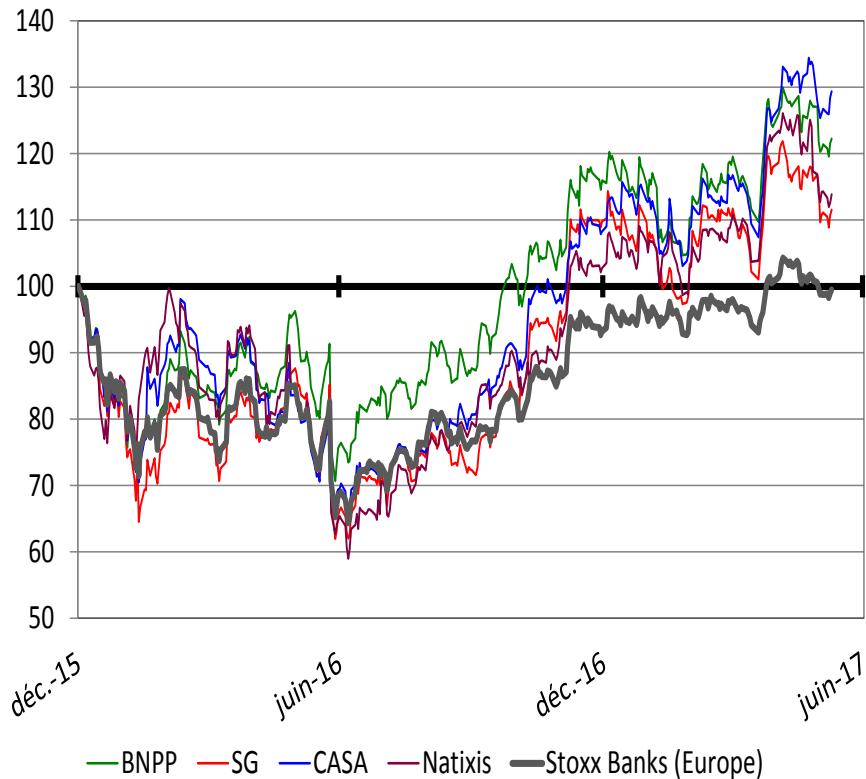
Des ratios de liquidité à court (LCR) et long terme (NSFR) au-delà du niveau de 100%



Source : ACPR; échantillon des 6 grands groupes

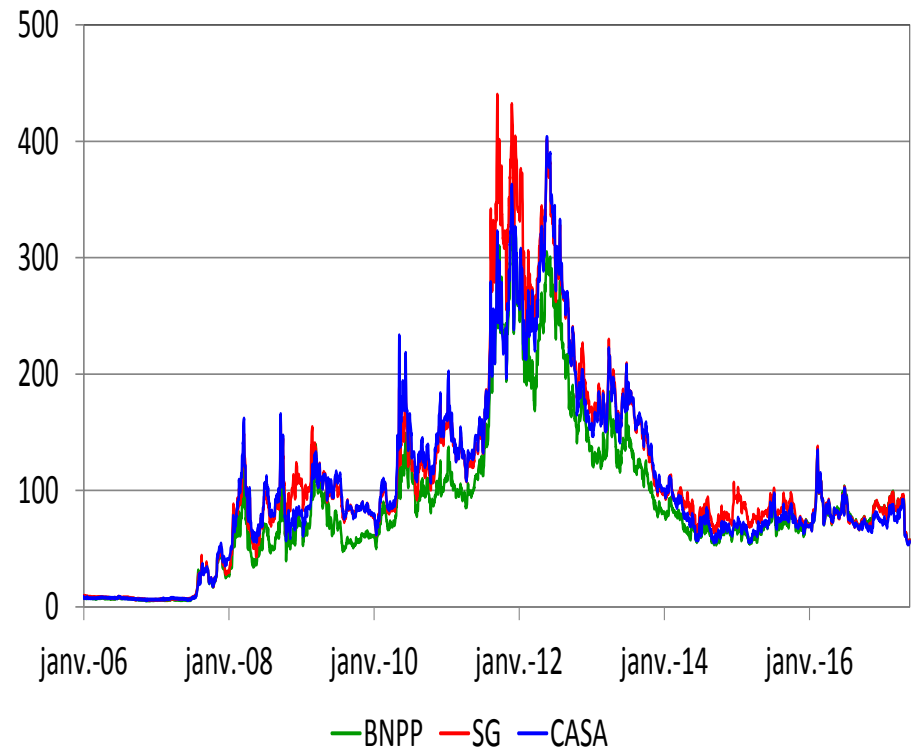
Des indicateurs de marché qui ne suggèrent pas d'inquiétudes sur la résilience des banques françaises

Des cours boursiers qui indiquent un sentiment de marché favorable envers les banques françaises



Source : Bloomberg; note: base 100 au 31/12/2015

Des primes CDS proches des niveaux d'avant crise



Source : Bloomberg; note: primes CDS 5 ans en points de base

Une résilience des banques testée par le superviseur selon différentes approches

Article 100 de la CRD IV : les superviseurs doivent appliquer des tests de résistance (« stress-tests ») prudentiels

- ❑ Différents exercices de stress-tests réalisés par les banques, dits « bottom-up », ont ainsi été effectués par le passé : cf. dernier exercice EBA 2016 – et l'exercice à venir EBA 2018
- ❑ Stress tests réalisés par les superviseurs, dits « top-down » avec des scénarios macroéconomiques, destinés à analyser la robustesse du système bancaire dans son ensemble (ex : modèle Mercure de l'ACPR, macro stress-tests de la BCE)
- ❑ Analyses en sensibilité réalisées par les superviseurs : stress tests « Immobilier Commercial » (ACPR) ou stress test « risque de taux – IRRBB » (MSU)

Une résilience du système bancaire français à des chocs macroéconomiques extrêmes

- Exercices de stress-tests « bottom-up » : cf. exercice EBA-BCE 2016 :

	Banques françaises	Banques européennes
CET1 2015 (%)	12,60%	13,19%
CET1 2018 baseline (%)	13,76%	13,93%
Impact du baseline en bp / 2015	115	74
CET1 2018 adverse (%)	9,74%	9,36%
Impact de l'adverse en bp / 2015	-286	-383
Impact de l'adverse en bp / baseline	-402	-457

Source : ACPR. Note: ratios agrégés pour les échantillons EBA des banques françaises et européennes .

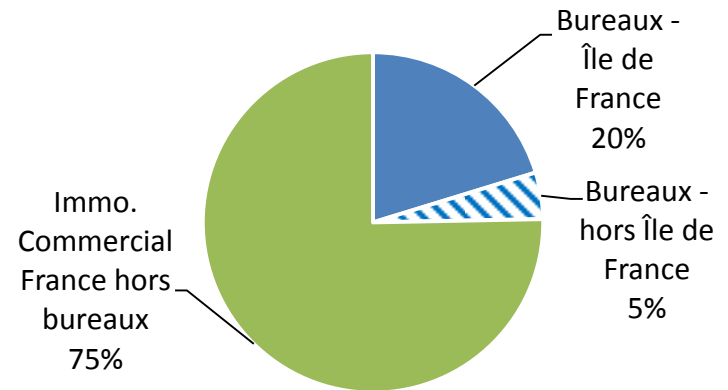
- Macro stress tests « top-down » ACPR réalisés tous les semestres :

- Au 1^{er} semestre, un stress test avec deux scénarios appliqués à fin 2016 sur un horizon de 3 ans :
 - Le scenario central (« baseline ») est celui publié en décembre 2016 par la Banque de France
 - Le scenario défavorable (« adverse ») se caractérise par un fort choc à la hausse sur les taux longs entraînant ensuite une dégradation très significative des principaux indicateurs macroéconomiques.
- Malgré un scénario « adverse » sévère, les grandes banques françaises montrent une bonne résilience à horizon de 3 ans

Une résilience des banques à des scénarios défavorables sur le marché de l'immobilier commercial

- Simulation de l'impact de 3 scénarios de baisse des prix immobiliers sur les portefeuilles d'expositions à l'immobilier commercial (« CRE ») des 5 plus grands groupes bancaires français :
 - **Scénario 1** : -15 % pour l'ensemble du CRE français (hors bureaux franciliens) et -30 % pour les bureaux en Île de France
 - **Scénario 2** : -30 % sur les bureaux en Île de France
 - **Scénario 3** : -60 % sur les bureaux en Île de France
- L'impact du stress-test sur la solvabilité des établissements serait dans l'ensemble très faible
- L'impact moyen sur le ratio CET1 du 1er scénario serait en effet de quelques points de base (2 à 3 bps) des RWA.

Répartition des expositions agrégées par catégorie d'exposition (en %)



Source : ACPR

Impact des différents scénarios sur le ratio CET1 (en points de pourcentage)

Scénarios	Impact
1 (CRE total)	-0,024%
2 (-30% Bureaux IdF)	-0,002%
3 (-60% Bureaux IdF)	-0,013%

Source : ACPR; Note: impact moyen (pondéré par les RWA) pour l'échantillon des 5 banques participantes.

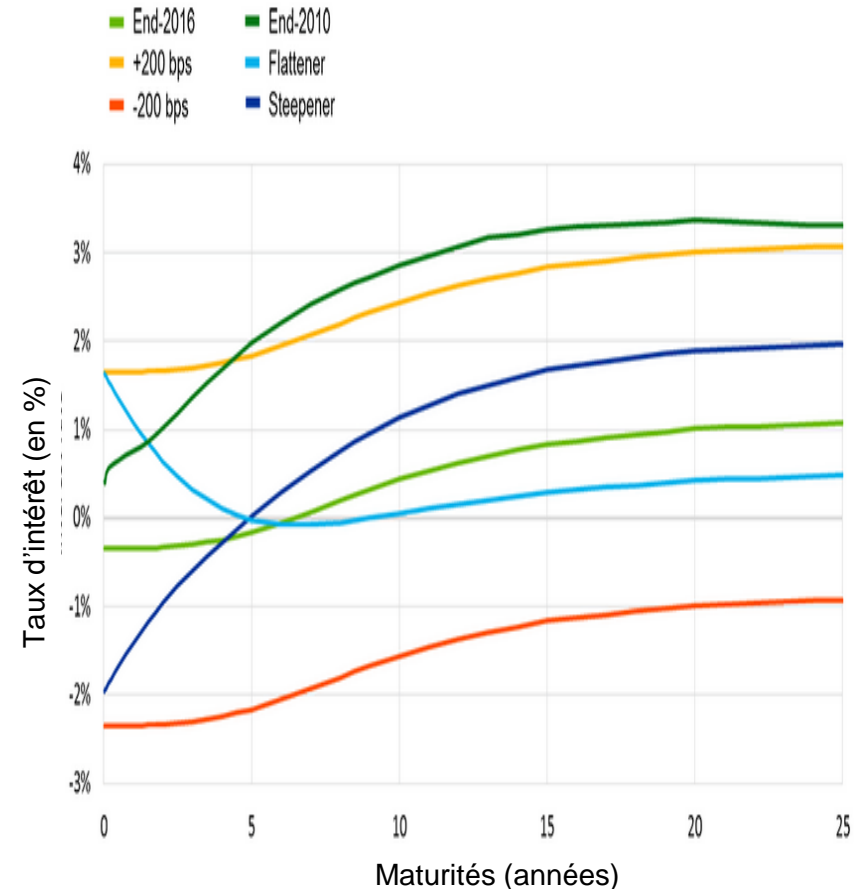
Le risque de taux dans le portefeuille bancaire : analyse en sensibilité ou stress tests IRRBB (en cours par le MSU)

OBJECTIFS :

1. Examiner l'impact de différents scénarios d'évolutions des taux sur les 2 métriques de mesure de l'IRRBB prévues par les guidelines EBA et le standard du Comité de Bâle :
 - la valeur économique du banking book (*Economic Value of Equity, EVE*)
 - les projections du revenu net d'intérêt (*Net Interest Income, NII*)
2. Approfondir l'analyse en étudiant la sensibilité de l'EVE et du NII à deux facteurs :
 - Aux hypothèses de calibration des modèles ALM utilisés par les banques
 - Aux produits dérivés du portefeuille bancaire

PERIMETRE : 11 banques françaises participent à l'exercice

Six scénario de taux testés lors des stress tests IRRBB



Source : BCE, MSU

**MERCI DE VOTRE ATTENTION
QUESTIONS ?**



2. Quelles réglementations

Table ronde

- **Denis Beau**, directeur général, direction générale de la stabilité financière et des opérations, Banque de France
- **Philippe Bordenave**, directeur général délégué, BNP Paribas
- **Olivier Guersent**, directeur général, direction générale stabilité financière, services financiers et Union des marchés de capitaux (FISMA), Commission européenne
- **Florence Lustman**, directeur financier, La Banque Postale
- **Thomas Philippon**, professeur, Stern School of Business (New York University)

**MERCI DE VOTRE ATTENTION
QUESTIONS ?**



PAUSE

3. Quelle supervision

Table ronde

- **Jean-Louis Bancel**, président de l'Office de Coordination Bancaire et Financière
- **Marie-Anne Barbat-Layani**, directrice générale de la Fédération Bancaire Française
- **Édouard Fernandez-Bollo**, secrétaire général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- **Danièle Nouy**, présidente du conseil de surveillance prudentielle du Mécanisme de Surveillance Unique
- **Françoise Palle-Guillabert**, délégué général de l'Association française des Sociétés Financières



EUROPEAN CENTRAL BANK

BANKING SUPERVISION

Danièle Nouy

Présidente du conseil de surveillance prudentielle
du Mécanisme de Surveillance Unique (MSU)

Quelle supervision?

Autorité de contrôle prudentiel et de
résolution

16 juin 2017

1 **Notre ambition**

2 **Ce qui peut ralentir la mise en œuvre d'une supervision ambitieuse**

Quels sont nos principes en matière de supervision bancaire?

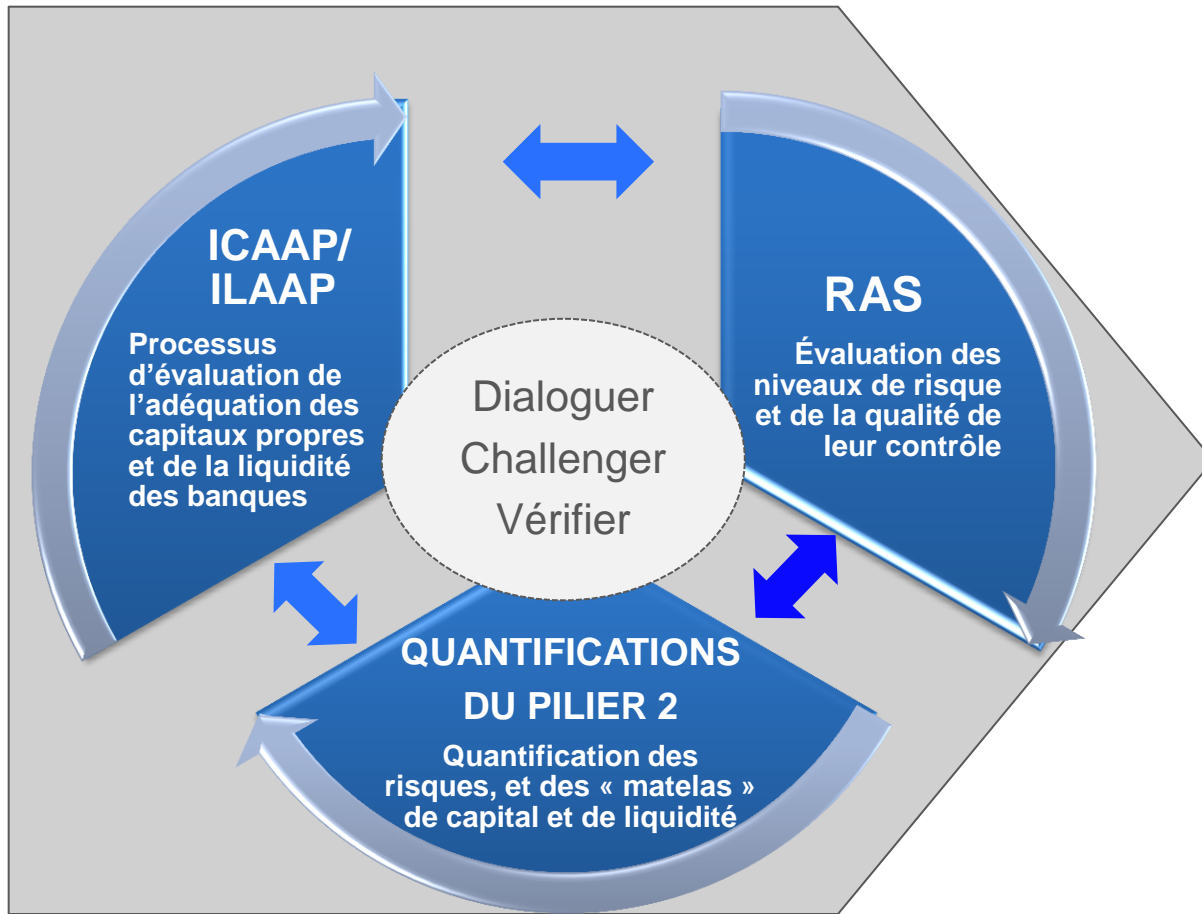
- **Une supervision proactive faisant une large place au jugement, ce qui implique :**
 - Une connaissance approfondie des risques et des activités des banques,
 - La prise en compte des liens entre les banques et le reste du système financier,
 - Un accent mis sur la gouvernance, la culture de risque et l'appétit au risque,
 - Des interactions régulières avec les conseils et les directions des établissements.
- **Des approches multiples sur les risques, grâce à la fluidité de l'information, ce qui signifie :**
 - Promouvoir une perspective interinstitutionnelle,
 - Viser les meilleures pratiques de supervision, en se comparant à l'état de l'art,
 - Éviter de se reposer sur un modèle ou sur une méthodologie uniques.
- **Une collaboration de qualité entre la BCE et les Autorités Nationales Compétentes (ANCs)**
 - C'est la base de la construction du MSU.
 - L'expertise de la BCE est renforcée par le socle de connaissances communes des ANCs.

Comment ces principes sont-ils mis en œuvre dans le MSU?

- **Des analyses à la fois qualitatives et quantitatives**, portant sur:
 - Le niveau des risques et la qualité du contrôle des risques,
 - Une double évaluation, à la fois prospective et s'appuyant sur le passé (par ex: résultats de stress-tests et PD, LGD pour les modèles).
- **Un jugement « encadré » comme point d’ancrage**
 - Pour garantir une égalité de traitement entre les banques.
- **Une approche fondée sur le risque, ...**
 - Se focalisant sur les risques les plus importants,
 - Analysant finement les sécurités mises en place et les mécanismes de contrôle interne,
 - S'appuyant sur des contrôles sur pièces et sur place approfondis.
- **... et respectant le principe de proportionnalité :**
 - Le niveau de contrôle reflète l'impact systémique et la complexité des risques encourus,
 - Les ressources de surveillance sont concentrées sur les éléments les mieux à même de renforcer la stabilité financière,
 - Des “niveaux d’engagement” minimaux sont définis afin d’assurer la qualité et la cohérence de la supervision.

1. Notre ambition

Un processus intégré de surveillance et d'évaluation des risques pour définir notamment les besoins de fonds propres



Résultats de l'approche intégrée

Quantifications et analyses

- Évaluation des risques et du contrôle des risques
- Adéquation des fonds propres
- Adéquation du niveau de liquidité et de la qualité du financement

Outils des superviseurs

- Mesures correctrices (le contenu de la boîte à outils)
- Intensité de la surveillance
- Programme de surveillance prudentielle (SEP)

Le cadre de notre dialogue avec les établissements: les contrôles « sur pièces et sur place »

- **Contacts étroits avec les banques lors des activités de surveillance**
 - Réunions avec toutes les hiérarchies et les fonctions concernées,
 - « Visites prudentielles » consacrées à des sujets spécifiques.
- **Renforcés par les inspections sur place, ...**
 - Sont un élément essentiel du programme de surveillance prudentielle (SEP) approuvé par le conseil de surveillance prudentielle,
 - Devront intégrer une large dimension transnationale.
- **... Et les procédures d'approbation des modèles internes**
 - Font partie des activités de surveillance continue et des inspections sur place,
 - Sont effectuées par des équipes d'experts issus des divisions horizontales de la BCE et des ANCs.

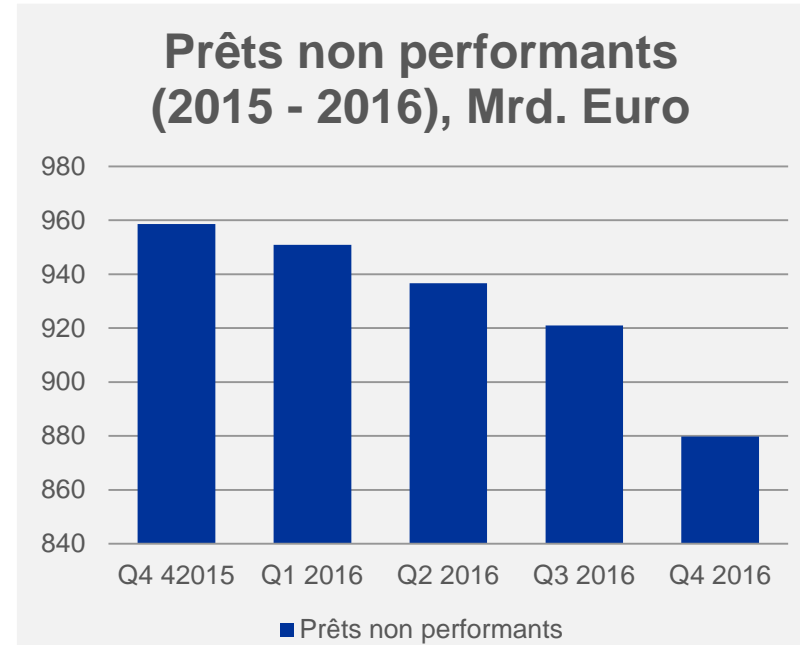
1 Notre ambition

2 Ce qui peut ralentir la mise ne œuvre d'une supervision ambitieuse

2. Ce qui peut ralentir la mise en œuvre d'une supervision ambitieuse

La nécessité de traiter les problèmes existants avec courage et détermination : par exemple les créances douteuses, ...

- **Les prêts non performants constituent un fardeau dans le bilan des banques**
 - réduisant la rentabilité des banques,
 - contraignant leur capacité à octroyer des crédits à l'économie.
- **L'évaluation complète réalisée en 2014 a permis d'identifier ces créances douteuses dans la zone euro et d'en améliorer le provisionnement; mais cela ne suffit pas!**
- **Des lignes directrices concernant les prêts non performants ont été publiées en mars 2017 par la BCE**
 - Elles détaillent les mesures, les processus et les bonnes pratiques en matière de traitement des prêts non performants; et
 - Elles « invitent » les banques à mettre en œuvre des stratégies ambitieuses, mais réalistes de réduction des prêts non performants.



2. Ce qui peut ralentir la mise en œuvre d'une supervision ambitieuse

... Sans oublier d'identifier les éventuels futurs problèmes, pour en réduire la probabilité et l'impact, ainsi: les opérations à effet de levier

- **La période prolongée de faibles taux d'intérêt pèse sur la rentabilité des banques**
 - Elle favorise la quête de rendement par la prise de risques, et
 - Justifie un suivi particulier des opérations à effet de levier.
- **La « revue thématique » consacrée à l'activité des banques en matière de financement à effet de levier a révélé :**
 - Un intérêt accru des banques pour ce type d'investissement, et
 - D'importantes différences dans les méthodes utilisées pour définir, mesurer, et surveiller les transactions à effet de levier.
- **Le BCE a donc décidé de définir des lignes directrices sur les opérations à effet de levier (publiées le 16 mai 2017)**
 - Ces lignes directrices visent à élaborer des définitions claires et uniformes, à permettre un suivi cohérent et à définir les mesures appropriées en ce qui concerne les opérations à effet de levier.

2. Ce qui peut ralentir la mise en œuvre d'une supervision ambitieuse

L'exigence d'exécution rapide et sans faille des programmes mis en place et des actions décidées : par exemple le contrôle sur place

- Pour une autorité de supervision aussi large et aussi décentralisée, au sein de laquelle on travaille dans 16 langues, cela n'a rien de trivial
- Les 200 contrôles sur place (hors modèles internes) qui sont réalisés en moyenne par an :
 - Sont effectués par des équipes mixtes et exigent une coopération renforcée entre les responsables des équipes d'inspection à la BCE et dans les ANCs;
 - Requièrent une application uniforme des méthodes, une transparence suffisante vis-à-vis des banques quant aux résultats, et une grande cohérence des lettres de suite qui sont envoyées.
- D'où la mise en place récente d'un cadre renforcé, qui permet de tirer tous les bénéfices du contrôle sur place; il s'appuie sur:
 - Une meilleure planification des contrôles sur place et du recrutement du personnel nécessaire en étroite coopération avec les ANCs.
 - Un niveau d'engagement plus ciblé et fondé sur les risques.
 - Un contrôle de cohérence et de qualité plus approfondi.



Édouard Fernandez-Bollo,
secrétaire général de l'Autorité de Contrôle
Prudentiel et de Résolution

Notre vision : une ACPR plus intégrée

Adossée à la
Banque de France

Synergie de moyens et de compétences au service de la stabilité financière

Aux domaines
d'action élargis

- Supervision des secteurs banque **et** assurance
- Protection de la clientèle et lutte anti blanchiment (2010)
- Résolution bancaire (2013) et résolution en assurance (2016)

Instances
européennes et
internationales

- Rôle important dans les instances européennes et internationales (MSU, MRU, EIOPA, Bâle, IAIS)

Digital

- Proactive pour le développement des FinTech / innovation
- Attentive à l'évolution des business models des acteurs existants

En Europe : une ACPR acteur du MSU

Prise de décision

- Participe aux processus de décision BCE/MSU et réseaux transversaux
- Rôle particulier pour les agréments de droit français

Contrôle grands établissements

- Mise en œuvre conjointe (JST MSU / ACPR)
- Coordination locale des équipes conjointes de contrôle en lien avec BCE/MSU

Contrôle établissements moins importantes (LSI)

- Mise en œuvre directe ACPR pour l'ensemble du cycle de supervision
- Population nombreuse et diverse

Une contribution nationale –importante– au MSU

Connaissance de l'environnement français

- Conditions opérationnelles des établissements
- Réglementations spécifiques (épargne réglementée, obligations garanties...)
- Spécificités financement du marché français (collectivités locales, cautionnement)

Transversalité

- Appréciation du traitement des demandes à la lumière de la connaissance du contexte français
- Contribution importante aux JST :
 - majorité des effectifs
 - expérience du terrain
 - expertises complémentaires liées aux autres missions ACPR
- Contrôle des LSI proportionné et adapté aux particularités françaises

Une ACPR avec des missions propres, complémentaires du MSU

Activité réglementaire banque et assurance

- Participation / élaboration réglementation européenne (ABE, Commission, Comité de Bâle...)
- Consultation de place
- Contribution à l'élaboration jurisprudence (interprétation ST ABE...)

Champ contrôle prudentiel propre

- Assurances
- Services d'investissement/paiement
- Sociétés de financement
- Loi de séparation activités de marché / dépôts

Transversalité

- Approche globale du secteur financier (banque/assurance/...)
- Compétences-clés complémentaires : rôle prudentiel articulé avec la protection de la clientèle et la lutte anti blanchiment
- Assurant la synergie entre supervision et résolution bancaire et résolution en assurance

3. Quelle supervision

- **Marie-Anne Barbat-Layani,**
directrice générale de la Fédération Bancaire Française

Une fragmentation des autorités de supervision et de régulation

BRUXELLES

Commission européenne :
Législations communautaires (Directive sur les services de paiement, réforme structurelle, TTFE...)
Conseil de résolution unique : autorité de résolution à l'échelon européen

FRANCFORT

BCE et Single Supervisory Mechanism :
Mécanisme de surveillance unique des banques significatives

LONDRES

European Banking Authority : réglementation et surveillance prudentielles
IASB : normes comptables internationales

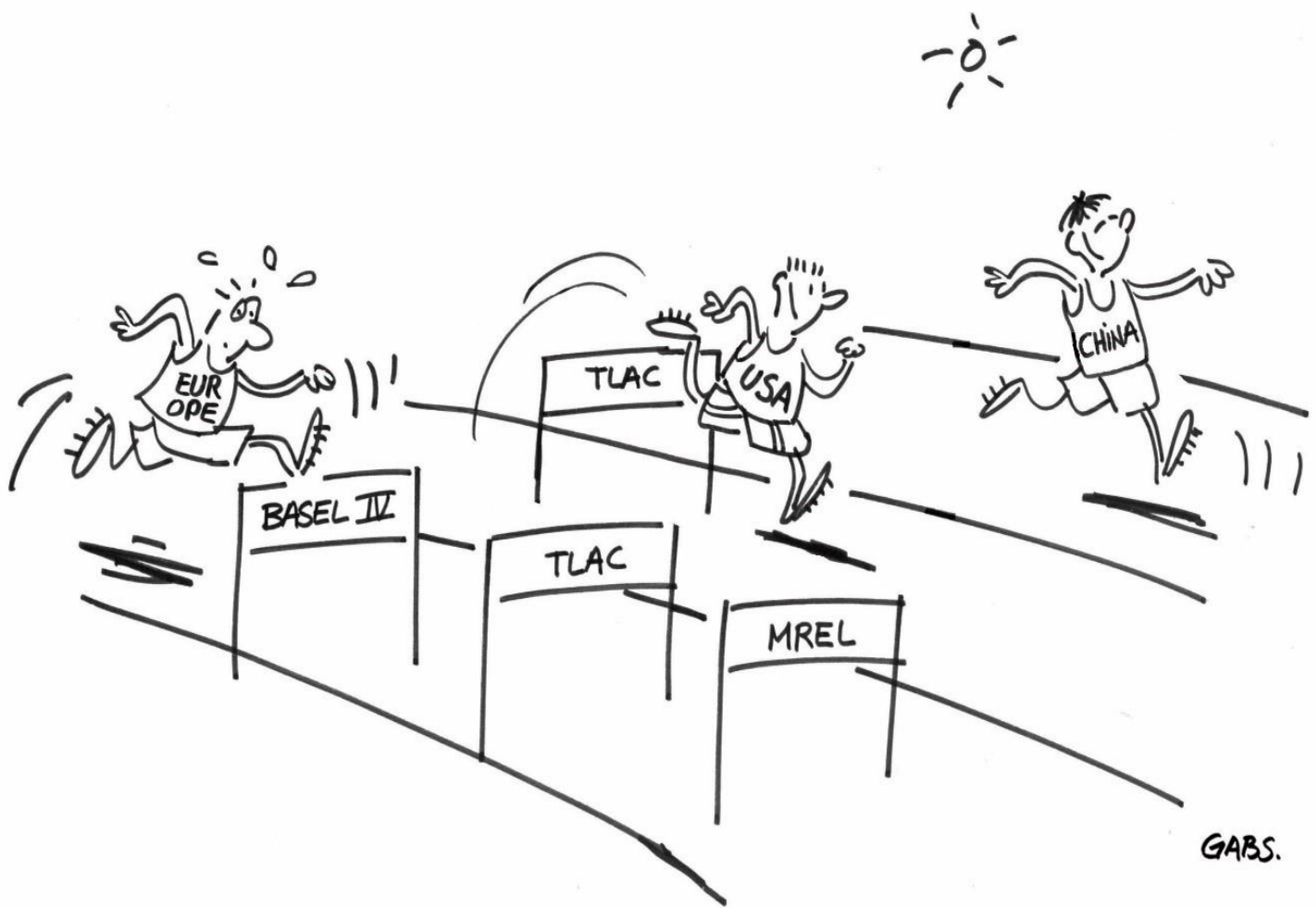
BÂLE

Comité de Bâle : normes prudentielles (Bâle III)
Financial Stability Board : G20, agenda de stabilité financière

PARIS

ACPR : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
Haut Conseil de Stabilité Financière : coussins de surcharge des exigences de fonds propres





GABS.

3. Quelle supervision

Table ronde

- **Jean-Louis Bancel**, président de l'Office de Coordination Bancaire et Financière
- **Marie-Anne Barbat-Layani**, directrice générale de la Fédération Bancaire Française
- **Édouard Fernandez-Bollo**, secrétaire général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- **Danièle Nouy**, présidente du conseil de surveillance prudentielle du Mécanisme de Surveillance Unique
- **Françoise Palle-Guillabert**, délégué général de l'Association française des Sociétés Financières

**MERCI DE VOTRE ATTENTION
QUESTIONS?**



2^{ème} partie de la conférence à 14h30

Solvabilité II, un an après : quel bilan ?

Quelles perspectives ?